



## Directive 166 (1960)<sup>1</sup>

# Problèmes des réfugiés et des excédents de population

Assemblée parlementaire

L'Assemblée,

Ayant pris connaissance des rapports présentés par sa commission de la Population et des Réfugiés sur le problème des réfugiés en Allemagne ([Doc. 932](#)), en Autriche ([Doc. 1034](#)) et en Italie ([Doc 1209](#));

Ayant également pris connaissance du rapport présenté par la même commission sur le problème des excédents de population en Italie ([Doc. 1209](#)),

Charge sa commission de la Population et des Réfugiés de poursuivre son étude sur le problème des réfugiés et sur celui des excédents de population dans les pays membres et de lui faire rapport en temps opportun.

---

1. 15ème séance

